



l'efficacité réformiste

Déclaration des élus FO au CE exceptionnel du 23 octobre 2008

Avenir de l'Isle D'Espagnac

Lors du CE en Février 2007, en réponse à nos questions,

La charge prévisionnelle du zamak sur 2007 est de 240 000HT (soit -50 000HT / 2006) et entre 150 et 180 000 HT sur 2008 suivant les transferts et les axes d'amélioration process.

Pourquoi prévoyez-vous une baisse des HT sur ce secteur ? Y a t-il d'autres transferts de prévus ?

La Direction donnait comme réponse

Réponse : Non, cela correspond à des fins de transferts sur les produits XCK J, XCK M, XCM, XCR et XCS. D'autre part le projet peinture va diminuer les charges par le biais de gains de productivité.

Contexte

Les délocalisations sont au cœur du projet Ambition Industrielle ...

◆ Les produits (ou activités) suivants sont **relocalisés / délocalisés** :

- Les **interrupteurs de position XCK/2CK de Chasseneuil au Brésil** (Guararema). Les « M » seront produits à Poitiers et au Brésil, les « J » au Brésil.

Le tout représente **2 millions de pièces par an et concerne environ 30 personnes** ;

- **Le moulage, usinage, traitement de surface et peinture du Zamak** (50 % de l'activité de l'usine) **d'Espagnac au Brésil**.

Les lignes de traitement de surface d'Espagnac restent cependant, et traiteront des volumes plus faibles (la ligne chromage n'est pas touchée, la ligne chromatation sera réduite, la ligne peinture est la plus touchée). Au total, **le tiers des volumes Zamak partirait** ;

Si la charge de -40 à -50% était évoquée en 2005. A combien sommes nous actuellement ?
Nous pouvons penser que nous sommes en deçà.

A la question, ya t'il des surcoûts liés à la délocalisation concernant la qualité ?
La Direction répondait à l'expert du CCE

Contexte

... quand ils existent effectivement

◆ Les **éventuels surcoûts liés aux problèmes de qualité** (provenant d'une main d'œuvre moins bien formée ou à des composants achetés localement dont la qualité de fabrication serait moins bonne qu'en Europe) **sont un faux problème, selon votre Direction**.

◆ En effet, **les démarches qualité des procédures d'achats sont les mêmes**, quelle que soit la région concernée, **et les exigences du Groupe vis-à-vis de ses fournisseurs sont identiques**. Jusqu'à présent, aucun problème de ce type n'aurait été constaté dans des pays dits « low cost ».

◆ En outre, **votre Direction affirme qu'au vu des performances des usines du Groupe déjà installées à l'étranger** (17 sites existent déjà en Chine, la présence de Schneider au Brésil remonte à plus de 20 ans), **la main d'œuvre locale ne serait pas à l'origine d'un surcoût qualité**.

Nous n'avons cependant pas pu disposer de chiffres ou d'études confirmant ou infirmant cette affirmation.

Comment le personnel de ce site, considéré encore il y a quelques mois comme pôle de compétences Zamak, peut-il réagir face à certains faits découlant des délocalisations?

- dérogations en tout genre
- pièces non conformes
- peinture non conforme

L'outil industriel de ce site a été dimensionné pour des volumes importants, le projet « Ambition Industrielle France » déployé entre 2005 et 2007 visant à délocaliser 50% du volume, a posé clairement la question sur la pérennité du site.

La Direction du groupe avait pourtant donné son assurance du maintien de l'activité par la création d'un atelier déporté.

Mais en déployant un nouveau projet de sous-traitance au Maroc, vous avez accéléré inévitablement une situation déjà difficile !!

Il n'est pas dans les compétences des élus **FO** de proposer des solutions alternatives. Notre préoccupation reste quelles sont les conséquences de cette stratégie sur l'emploi et la pérennité de Espagnac ?

Vous devrez expliquer les conséquences de vos choix :

- Sommes-nous face à une situation d'emplois menacés ?
- L'Isle d'Espagnac pourra-t-il rester un pôle de compétence Zamak pour Schneider ?

Les élus **FO** considèrent qu'inévitablement vous devrez donner des explications à l'ensemble du personnel et feront valoir tous leurs droits y compris la lutte !!

Concernant l'emploi, les mutations technologiques que vous souhaitez anticiper devront être discutées avec les partenaires sociaux au plus vite dans l'instance de la GPEC.

Aujourd'hui, les élus **FO se positionnent CONTRE toute externalisation vers le MAROC.**